

N/REF : 1/05/2026 11H11 C:262695 I:35151

SYNEAC

V/Appel du Vendredi 01/05/2026 a 11H11

**25 AVENUE DE CONSTANTINE
CS 72508
38035 GRENOBLE**

V/REF.IMM. 774

IMMEUBLE : CAP.DE MARIANNE -774
8 RUE LORENZACCIO
38100 GRENOBLE

St Martin-H, le 12 Mai 2026

Référence Marché: 2024-038

LOCALISATION : ALLEE N°8 LORENZACCIO-CONTACTER M.HAMIDANI-TEL:06 80065521

MOTIF : INTERVENIR POUR UN REFOULEMENT DANS LES CAVES

Donneur d'ordre : _ Astr eintes Techn.ACTIS

=====

\$NATURE DE L'INTERVENTION :

Débouchage hydraulique avec véhicule équipé d'une pompe haute pression.

LE 01/05 A 11H45
INTERVENTION D'UN TECHNICIEN HYDROCUREUR
CREATION D'UNE TRAPPE DE VISITE
DEBOUCHAGE HYDRAULIQUE A HAUTE PRESSION DU RESEAU HORIZONTALE AU NIVEAU-1
POSE D'UN BOUCHON SUR LA TRAPPE
CONTROLE ECOULEMENT-OK
POMPAGE DES EAUX USEES
NETTOYAGE ET REPLI DU MATERIEL

OBSERVATIONS : AS AB Email envoyé le 06/05/26 a 10H38

AS LGESTION Email envoyé le 06/05/26 a 10H08 M. Th. ETAME MBAPPE

BONJOUR,
MERCI DE NOUS TRANSMETTRE LE BON DE COMMANDE POUR FACTURATION

ATTENTION: L'INTERVENTION DE DEBOUCHAGE EST SANS GARANTIE DE RESULTAT DEFINITIF

Le débouchage est une opération de premiere urgence qui permet uniquement d'assurer le rétablissement d'un écoulement.
Lors de nos travaux de débouchage, nous essayons si possible de déterminer l'origine de l'obstruction, mais ca n'est parfois qu'apres plusieurs

interventions que nous arrivons à déterminer la cause du refoulement et à y remédier de façon définitive avec d'éventuels travaux complémentaires.

Quantité	Heures - Suppléments - Descriptif	N°BT	P.U. HT	
1,00	_DC1-Débouchage Urg.Canal.Horiz.	1	253,18	253,18
1,00	_DC10-Pomp./Net./Désinf.loc.suite refoul	1	183,76	183,76
TOTAL H.T.				436,94
T.V.A. a 10,00%				43,69
TOTAL T.T.C.En EURO				<u>480,63</u>

L'immeuble est achevé depuis plus de deux ans.

Valeur en votre règlement au 30 Juin 2026

Pénalités de retard: 3 fois le taux d'intérêt légal

(Loi n° 2008-776 du 4 Aout 2008)

Indemnité forfaitaire pour frais de recouvrement : 40 euros

TVA acquittée sur les encaissements.

Merci d'adresser votre règlement à la Société au :

101 Avenue Paul Marcellin

69120 VAULX-EN-VELIN